

Déclaration UE de conformité

Le fabricant ou son mandataire établi dans l'UE

BORNACK GmbH & Co. KG
Bustadt 39
74360 Ilsfeld
Allemagne

déclare par la présente que l'équipement de protection individuelle ci-après désigné par

Harnais d'antichute
STRIPE BASIC / STRIPE COMFORT

- est conforme à la législation d'harmonisation applicable conformément à l'annexe V (module B) du règlement (UE) 2016/425 relatif aux équipements de protection individuelle selon l'article 19 (ÉPI de catégorie III) et examiné selon **EN 358:2018 (STRIPE COMFORT seulement)** **EN 361:2002**
EN 813:2008 (STRIPE COMFORT seulement)
- est identique à l'ÉPI qui fait l'objet de **l'attestation d'examen UE de type**
N° P5A 040506 0280 Rev. 00

délivrée par

TÜV SÜD Product Service GmbH
Zertifizierstelle
Ridlerstraße 65
80339 München
Allemagne
CE 0123

- est soumis à l'évaluation de la conformité au type, sur la base du contrôle interne de la production et de contrôles supervisés du produit selon module C2 du règlement (UE) 2016/425 relatif aux équipements de protection individuelle (ÉPI de catégorie III), sous la surveillance de l'organisme notifié

TÜV SÜD Product Service GmbH
Zertifizierstelle
Ridlerstraße 65
80339 München
Allemagne
CE 0123

le 20/03/2020

BORNACK GmbH & Co. KG



Ulrike Bornack
Direction